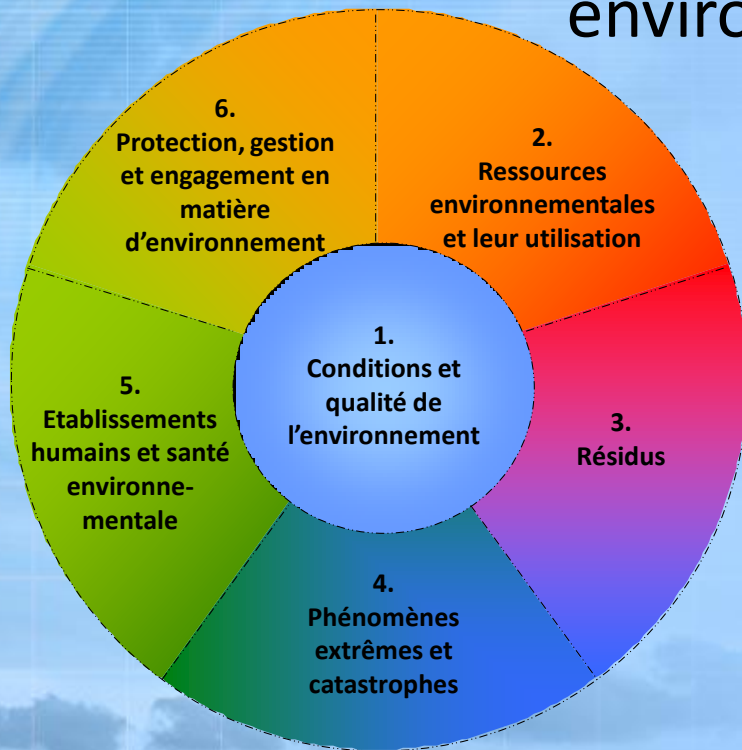


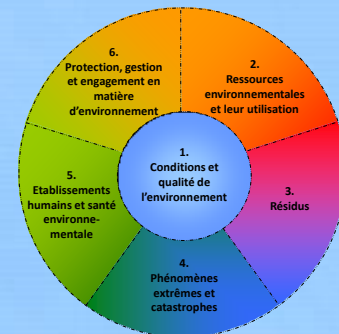
Composantes, sous-composantes et sujets statistiques du CDSE 2013

Composante 5: Etablissements humains et santé environnementale



Atelier sur les statistiques de l'environnement en appui à la mise en œuvre du Cadre pour le Développement des Statistiques de l'Environnement (CDSE 2013)

(Lomé, Togo, 19-23 octobre 2015)

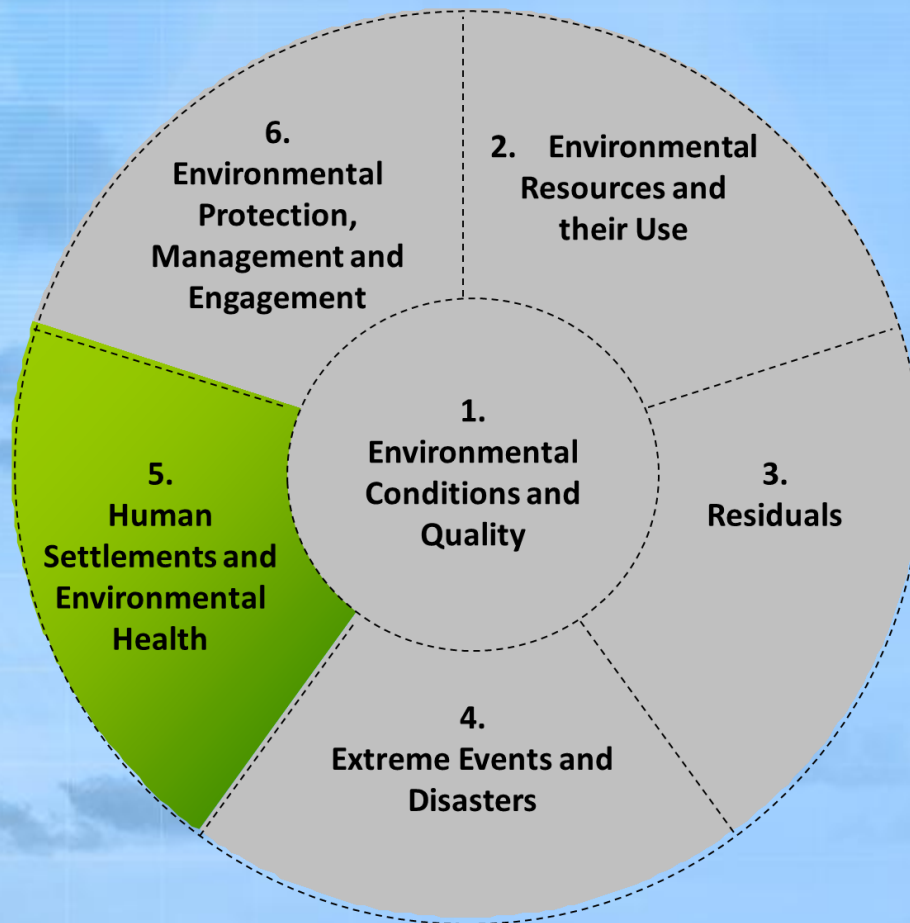


- Cette présentation a été préparée par la Section des statistiques de l'environnement de la Division des statistiques des Nations Unies.
- Elle est basée sur le Chapitre 3 du Cadre pour le Développement des Statistiques de l'Environnement (CDES 2013).





Composante 5: Etablissements humains et santé environnementale





Composante 5: Etablissements humains et santé environnementale

- ❖ Contient des statistiques sur l'environnement dans lequel l'homme vit et travail, en particulier en ce qui concerne les conditions de vie et la santé environnementale.
- ❖ Ces statistiques sont importantes pour la gestion et l'amélioration des conditions liées aux établissements humains, aux conditions de logement, à l'eau potable, à l'hygiène publique et à la santé (particulièrement dans un contexte d'urbanisation rapide), à la pollution croissante, à la dégradation de l'environnement, aux catastrophes, aux événements extrêmes et au changement climatique.





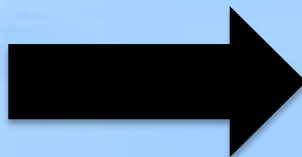
Composante 5: Vue d'ensemble

Composante 5: Etablissements humains et santé environnementale	Sous-composante 5.1: Établissements humains (5 sujets, 31 statistiques)	Sujet 5.1.1: Population urbaine et rurale Sujet 5.1.2: Accès aux services de base sélectionnés Sujet 5.1.3: Conditions de logement Sujet 5.1.4: Exposition à la pollution ambiante Sujet 5.1.5: Préoccupations environnementales spécifiques aux zones urbaines
	Sous-composante 5.2: Santé environnementale (5 sujets, 23 statistiques)	Sujet 5.2.1: Maladies et affections aéroportées Sujet 5.2.2: Maladies et affections liées à l'eau Sujet 5.2.3: Maladies à transmission vectorielle Sujet 5.2.4: Problèmes de santé liés à une exposition excessive aux rayons UV Sujet 5.2.5: Maladies et affections liées à des substances toxiques ou à des radiations nucléaires



Sous-composante 5.1: Établissements humains

**Sous-composante 5.1:
Établissements humains**



Sujet 5.1.1:

Population urbaine et rurale

Sujet 5.1.2:

Accès aux services de base sélectionnés

Sujet 5.1.3:

Conditions de logement

Sujet 5.1.4:

Exposition à la pollution ambiante

Sujet 5.1.5:

Préoccupations environnementales spécifiques aux zones urbaines



Sous-composante 5.1: Établissements humains

- ❖ Comprend des statistiques importantes sur les services de base et les infrastructures des établissements humains.
- ❖ Englobe la population humaine résidant dans un établissement, les éléments physiques (par ex., logements et infrastructures), les services (par ex., eau, systèmes d'assainissement, enlèvement des déchets, énergie et transport), et l'exposition des humains à des conditions environnementales potentiellement nocives.
- ❖ Sources des données:
 - Recensements
 - Enquêtes
 - Archives administratives
 - Télédétection
- ❖ Les partenaires institutionnels des INS sont:
 - Les autorités de planification urbaine et de gestion des logements
 - Les autorités responsables de la santé et des transports
 - Les institutions de recherche
- ❖ Présenter les statistiques spatialement en utilisant des cartes ou des statistiques géospatiales ajoute de la valeur à l'information produite.





Sous-composante 5.1: Établissements humains

Sujet 5.1.1: Population urbaine et rurale

- ❖ Selon la capacité de charge des écosystèmes, les établissements humains et leur utilisation des ressources environnementales affecteront les conditions environnementales ainsi que le bien-être et la santé des hommes.
- ❖ Les statistiques sur l'emplacement des établissements humains peuvent être trouvées dans les statistiques démographiques traditionnelles et, de plus en plus, dans les sources d'information géospatiale.
- ❖ Les principales statistiques relatives à ce sujet sont sur la population rurale, urbaine et totale, y compris la densité de la population
- ❖ Sources des données:
 - Recensements
 - Enquêtes auprès des ménages





Sous-composante 5.1: Établissements humains

Sujet 5.1.2: Accès aux services de base sélectionnés

- ❖ Ce sujet contient des informations sur l'accès à l'eau, aux systèmes d'assainissement, à l'enlèvement des déchets et à l'énergie dans les zones rurales et urbaines.
- ❖ L'accès à ces services de base peut avoir un effet positif sur la santé et le bien-être, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de l'environnement.
- ❖ Les statistiques pertinentes sur ce sujet comprennent:
 - Population utilisant une source améliorée d'eau potable;
 - Population utilisant des installations d'assainissement améliorées ;
 - Population desservie par les services d'approvisionnement en eau;
 - Prix de l'eau;
 - Population raccordée à un système de collecte des eaux usées;
 - Population raccordée à un système de traitement des eaux usées;
 - Population desservie par la collecte des déchets municipaux;
 - Population ayant accès à l'électricité; et
 - Prix de l'électricité.





Sous-composante 5.1: Établissements humains

Sujet 5.1.3: Conditions de logement

- ❖ Ce sujet comprend des informations sur l'évaluation des logements en fonction des caractéristiques suivantes: accès de la population à un logement adéquat; caractéristiques des habitations dans lesquelles les populations rurales et urbaines vivent, y compris leur qualité (par ex., matériel de construction) et leur emplacement dans une zone sûre ou à risque.
- ❖ L'accès au logement et les conditions de logement ont un effet direct sur le bien-être et la santé, et ces données servent de mesures critiques de ces caractéristiques.
- ❖ Les statistiques sur les conditions de logement doivent être décrites d'après les conditions et priorités nationales. La répartition des revenus a une influence directe sur l'accès au logement, la qualité de maisons accessibles aux différentes classes sociales, et leur emplacement.

Les statistiques pertinentes sur ce sujet comprennent:

- ❖ En ce qui concerne l'évaluation des logements, les statistiques peuvent inclure, mais ne sont pas limitées à, le nombre et la proportion d'individus ou de familles qui n'ont pas accès à une habitation adéquate. Les statistiques peuvent aussi être sur la population de sans-abri.
- ❖ Selon les pays, les statistiques courantes décrivant la qualité et l'emplacement des habitations, soit dans des zones sûres soit à risque, comprennent la population urbaine vivant dans des bidonvilles et la superficie des bidonvilles ou la population vivant dans des établissements informels, et le nombre d'habitations construites avec des matériaux de construction adéquats comme définis par les normes internationales ou locales.
- ❖ Sources des données:
 - ❖ Recensements
 - ❖ Enquêtes sur les ménages





Sous-composante 5.1: Établissements humains

Sujet 5.1.4: Exposition à la pollution ambiante

- ❖ Comprend des statistiques décrites spatialement sur les populations humaines exposées à différents niveaux de pollution atmosphérique ou sonore.
- ❖ Ce sujet superpose les émissions de polluants et les données d'exposition sur des données géographiques et démographiques pour permettre une compréhension plus détaillée de l'emplacement des populations actuellement exposées à des polluants et celles les plus à risque d'y être exposées dans le future.
- ❖ Les statistiques comprennent:
 - le nombre de personnes exposées à des polluants atmosphériques ou sonores dans des zones spécifiques et le pourcentage de la population de ces zones qui est exposée à ces polluants.
- ❖ Sources des données :
 - Les INS effectuant des recensements et des enquêtes (pour les statistiques démographiques)
 - les autorités environnementales (pour les émissions ponctuelles de pollution)
 - des autorités géographiques ou cartographiques.



Sous-composante 5.1: Établissements humains

Sujet 5.1.5: Préoccupations environnementales spécifiques aux zones urbaines

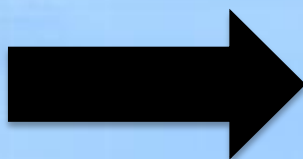
- ❖ Ce sujet est destiné à organiser les défis spécifiquement pertinents pour cette partie de la population. En fonction des conditions et des priorités nationales et locales, des préoccupations environnementales urbaines pertinentes supplémentaires devraient être incluses ici . De tels problèmes peuvent inclure, mais ne sont pas limités à:
 - surface urbaine
 - espaces verts disponibles pour les résidents des villes
 - types de transport prévalant dans et entre les zones urbaines
 - existence et efficacité de la planification urbaine et du zonage
- ❖ Sources des données:
 - Archives administratives et télédétection





Sous-composante 5.2: Santé environnementale

**Sous-composante 5.2:
Santé environnementale**



Sujet 5.2.1:

Maladies et affections
aéroportées

Sujet 5.2.2:

Maladies et affections liées à
l'eau

Sujet 5.2.3:

Maladies à transmission
vectorielle

Sujet 5.2.4:

Problèmes de santé liés à une
exposition excessive aux rayons
UV

Sujet 5.2.5:

Maladies et affections liées à
des substances toxiques ou à
des radiations nucléaires





Sous-composante 5.2: Santé environnementale

- ❖ La santé environnementale met l'accent sur la façon dont les facteurs et processus environnementaux affectent et changent la santé de l'homme. Elle peut être définie comme un domaine interdisciplinaire qui se concentre sur l'analyse de la relation entre la santé publique et l'environnement.
- ❖ Du point de vue de la santé, l'OMS affirme que “la salubrité de l'environnement concerne tous les facteurs physiques, chimiques et biologiques exogènes et tous les facteurs connexes influant sur les comportements. Cette notion recouvre l'étude des facteurs environnementaux susceptibles d'avoir une incidence sur la santé, ainsi que la lutte contre ceux-ci. L'hygiène du milieu vise à prévenir les maladies d'origine environnementale et à créer un environnement favorable à la santé [...]”.
- ❖ Statistiques:
 - Les mesures communes de problèmes de santé au sein de la population comprennent des statistiques sur la morbidité (incidence et prévalence) et la mortalité, associées à des types spécifiques de maladies et d'affections qui sont fortement influencées par des facteurs environnementaux.
 - Les estimations de décès prématurés, la perte de jours de travail et du coût économique en termes monétaires (par exemple, la perte de salaire ou les coûts de traitement) peuvent également être incluses dans les statistiques de la santé environnementale lorsqu'elles sont disponibles.
- ❖ Sources des données:
 - Autorité d'assainissement et sanitaire du pays
 - Agences de régulation
 - Agences de protection de l'environnement.



Sous-composante 5.2: Santé environnementale

Sujet 5.2.1: Maladies et affections aéroportées

- ❖ Ce sujet comprend toutes les maladies et affections aéroportées qui sont causées ou aggravées par l'exposition à des niveaux malsains de polluants (comme le PM, SO₂ ou O₃).
- ❖ Exemples de maladies et affections:
 - Maladies respiratoires supérieures et inférieures
 - Maladie pulmonaire obstructive
 - Asthme
 - Rhinite allergique
- ❖ Les statistiques comprennent:
 - des statistiques de la santé sur la morbidité (comme l'incidence et la prévalence) et la mortalité de ces maladies ou affections, ainsi que la mesure de l'impact associé sur la main-d'œuvre et les coûts économiques





Sous-composante 5.2: Santé environnementale

Sujet 5.2.2: Maladies et affections liées à l'eau

- ❖ Ce sujet comprend toutes les maladies et affections qui résultent de micro-organismes et produits chimiques se trouvant dans l'eau que les gens boivent. Les maladies et affections liées à l'eau sont encore des problèmes de santé publique dans les pays en développement. Elles comprennent, mais ne sont pas limitées à, des maladies provoquées par des contaminations biologiques, comme la gastro-entérite causée par une bactérie, des virus et protozoaires, et des infections parasitaires d'origine hydrique.
- ❖ Ce sujet peut également inclure des maladies et problèmes de santé associés avec la contamination chimique (organique ou inorganique) de l'eau (par ex., par l'arsenic, le cadmium, le chrome ou le cuivre), car l'exposition prolongée à ces substances chimiques peut provoquer des problèmes de santé, dont:
 - un risque accru de cancer
 - des dommages et dysfonctionnements des organes
 - une augmentation du cholestérol et de la pression artérielle
- ❖ Les statistiques comprennent:
 - la morbidité (incidence et prévalence) et la mortalité de ces maladies ou affections, ainsi que des mesures de l'impact associé sur la main d'œuvre et les coûts économiques.





Sous-composante 5.2: Santé environnementale

Sujet 5.2.3: Maladies à transmission vectorielle

- ❖ Ce sujet comprend les maladies à transmission vectorielle qui sont transmises par des organismes (par ex., insectes et arachnides) transportant des virus, bactéries, protozoaires et autres agents pathogènes.
- ❖ Les maladies communes transmises par des vecteurs comprennent, mais ne sont pas limitées à, le paludisme, la dengue, la fièvre jaune et la maladie de Lyme.
- ❖ Certaines maladies à transmission vectorielle sont directement affectées par le changement climatique, en particulier par le changement de fréquence des pluies et les inondations.

Les statistiques comprennent la morbidité (incidence et prévalence) et la mortalité de ces maladies ou affections, ainsi que des mesures de l'impact associé sur la main d'œuvre et les coûts économiques.





Sous-composante 5.2: Santé environnementale

Sujet 5.2.4: Problèmes de santé liés à une exposition excessive aux rayons UV

- ❖ Ce sujet contient des statistiques sur l'incidence et la prévalence du mélanome et d'autres cancers de la peau, et de l'incidence et prévalence de cataractes associées à une exposition aux rayonnements UV excessive et prolongée.
- ❖ Il comprend également des statistiques sur les journées de travail perdues et le coût économique en termes monétaires.





Sous-composante 5.2: Santé environnementale

Sujet 5.2.5: Maladies et affections liées à des substances toxiques ou à des radiations nucléaires

- ❖ Ce sujet comprend les maladies et affections associées à l'exposition à des substances chimiques, résidus et / ou déchets qui résultent d'émissions localisées.
- ❖ Les substances toxiques comprennent les pesticides toxiques (par ex., les pesticides qui ont des effets tératogènes, cancérigènes, tumorigènes et / ou mutagènes), et les produits chimiques industriels toxiques (par ex., le plomb, l'arsenic, le mercure et le nickel).
- ❖ Les maladies et affections liées à des substances toxiques incluent, mais ne sont pas limitées à, les maladies chroniques du système respiratoire (telles que la pneumonie, les maladies respiratoires inférieures et supérieures, l'asthme et les maladies pulmonaires obstructives chroniques), le cancer, l'infertilité, et les anomalies ou malformations congénitales.



Sous-composante 5.2: Santé environnementale

Sujet 5.2.5: Maladies et affections liées à des substances toxiques ou à des radiations nucléaires

- ❖ Ce sujet comprend les maladies et affections associées à l'exposition aux radiations nucléaires.
- ❖ les maladies et problèmes de santé peuvent être aigus ou chroniques.
- ❖ il comprend, mais n'est pas limité à, des brûlures thermiques provenant du rayonnement infrarouge thermique, brûlures bêta et gamma de rayons bêta et gamma, le mal des rayons ou « maladie atomique », la leucémie, le cancer du poumon, le cancer de la thyroïde et le cancer d'autres organes, la stérilité et des anomalies et malformations congénitales, le vieillissement prématuré, des cataractes et une vulnérabilité accrue aux maladies et aux troubles émotionnels.

Les statistiques comprennent:

la morbidité (incidence et prévalence) à cause de maladies ou affections liées à des substances toxiques ou à des rayonnements, ainsi que la mesure des coûts économiques et de l'impact associé sur la main d'œuvre et les coûts économiques.





Questions, commentaires sur la Composante 5 ?





Merci pour votre attention !

Pour plus d'informations, veuillez contacter la Section des statistiques de l'environnement de la Division des statistiques des Nations Unies:

E-mail: envstats@un.org

site internet: <http://unstats.un.org/unsd/ENVIRONMENT/>

